

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 17 décembre 2024

Délibération
n° 203-2024
Point 4.9

Point 4.9 de l'ordre du jour

Co-organisation de l'Ecole d'été Deeptech du 17 septembre 2024

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Pôle universitaire d'innovation Alsace (PUI-A) a co-organisé avec SEMIA / Quest for change l'école d'été Deeptech le 17 septembre 2024 qui a rassemblé 64 personnes au CIARUS.

Cet événement annuel vise à renforcer la coordination des équipes opérationnelles des structures alsaciennes de soutien à la valorisation, l'innovation et au transfert de technologie (Pôle universitaire d'innovation Alsace, SATT Conectus, Délégation Alsace du CNRS, SEMIA / Quest for change, Bpifrance, Biovalley France, etc.). Des ateliers ont été animés par les agents du PUI-A pour renforcer l'appropriation de la stratégie et des missions du Pôle universitaire d'innovation Alsace, ainsi que les actions de soutien à l'innovation.

Les frais d'organisation de cet événement s'élèvent à 5268 € (location des salles, repas du midi et pauses café).

Il est proposé la prise en charge de 50% des frais d'organisation de cet événement par le Pôle universitaire d'innovation Alsace ; sachant que ce dernier dispose de crédits spécifiques pour ce type d'action. Cette somme a vocation à être versée à SEMIA / Quest for change, destinataire de la facture du CIARUS.

Rapporteur : Michel DE MATHELIN

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le versement à SEMIA / Quest for change de 2634 € en vue de la prise en charge partielle des frais d'organisation de l'école d'été Deeptech.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 18 décembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

CIARUS
7 rue Finkmatt
67000 STRASBOURG

Ligne directe : 03.88.15.27.84
laila@ciarus.com



Forme Juridique : Association
N° SIRET : 326 355 898 000 15
N° de TVA intracommunautaire : FR 49 326 355 898
Agrément Tourisme : AG075960021
Agrément jeunesse et Sport : 67 JEP 053 du 23.11.2014
Agrément Education Nationale : 09.10.1989

Date d'arrivée : 17-sept.-24
Date de départ : 17-sept.-24

SEMIA
9, rue de la Krutenau
67000 STRASBOURG

Date 29-juil.-24
Numéro de dossier : 2295342

Facture d'acompte

DATE	DESCRIPTIF	PRIX UNITAIRE TTC	TVA	NOMBRE DE PERSONNES	TOTAL
17-sept.-24	Privatisation de nos espaces salons	2 280,00 €	20%	1	2 280,00 €
17-sept.-24	2 Eaux dans la salle de réunion	1,95 €	10%	120	234,00 €
17-sept.-24	Déjeuner 3 plats au self gourmet, une eau et un café	24,90 €	10%	60	1 494,00 €
17-sept.-24	Pause-café gourmande matin et après-midi	9,50 €	10%	120	1 140,00 €
	frais de dossier	2,00 €	20%	60	120,00 €

TOTAL TTC	5 268,00 €
ACOMPTE A VERSER AU 06/08/24	2 634,00 €
Tva 10%	234,60 €
non taxable	0,00 €
Tva 20%	350,80 €

IDENTIFIANT NATIONAL DE COMPTE BANCAIRE -RIB
BANQUE GUICHET N° COMPTE CLE DEVISE
30087 33027 00020395401 52 EUR
IBAN
FR76 3008 7330 2700 0203 9540 152
BIC
CMCIFRPP

TITULAIRE DU COMPTE
CENTRE INTERNATIONAL ACCUEIL RENCONTRE UNIONISTE
7 Rue Finkmatt
67000 STRASBOURG

DOMICILIATION
AGENCE DE STRASBOURG NEUDORF
83 Route du Polygone
67100 STRASBOURG